

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

PRENEZ AVIS que le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure ci-après décrite lors de sa séance ordinaire du 17 février 2020 à 19h00 au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine situé au 85, rue d'Oxford à Otterburn Park. Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de cette demande.

- **DM-2020-00005 – 920, rue Saint-John**

La demande aurait pour effet de rendre réputée conforme l'emplacement d'une thermopompe située à 1,18 mètre de la ligne latérale alors que la réglementation en vigueur stipule qu'en cours latérale ce type d'équipement doit être situé à un minimum de 2 mètres d'une ligne de terrain.

Le tout en référence au plan d'implantation, réalisé par Jean-Luc Fortin, arpenteur-géomètre, en date du 30 mars 2017, sous le numéro 4803 de ses minutes.

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 29 JANVIER 2020.
M^e Julie Waite, Greffière